

ANNEXE - SDIS

ANOULD - RUE COLBERT - CHATEAU DU MARAIS



- LIMITES COMMUNALES
- Bouche d'Incendie (BI)
- Citerne (aérienne ou enterrée)
- Citerne souple autoportante
- Point d'eau naturel non-pérenne
- Point d'eau naturel pérenne
- Poteau d'Incendie (PI)
- Poteau d'Incendie surpressé
- Puisard
- Réserve à ciel ouvert

